

## Ce qu'il faut savoir, lorsque l'on fait une demande de Label pour son Club.

### Les clubs

Toutes les démarches sont informatisées afin de répondre à deux préoccupations, le respect de l'environnement et la simplification des procédures pour les clubs. Aucun document, aucun dossier papier n'est à fournir. La convivialité du logiciel Dirigclub'ffta rend aisée la saisie des données. Il suffit de cocher les réponses et le cumul des points se fait automatiquement. On connaît à tout moment le nombre de points obtenus et l'obtention d'un niveau. Une fois la saisie terminée, on génère un fichier qui est transmis par mail à lltarc@wanadoo.fr

### Les S.L.C

Les commissions régionales, composées d'élus de la région et des comités départementaux ainsi que du cadre technique, ont de par leur statut de proximité une connaissance de leurs clubs. Ce sont elles qui sont chargées de la vérification des données avant de transmettre leur avis via l'extranet au siège fédéral. Annuellement elles seront sollicitées pour connaître les évolutions à apporter aux labels et à la procédure, ceci afin de rendre les labels évolutifs dans le temps.

### La Fédération

Son rôle consistera à une validation au travers d'un bureau fédéral pour officialiser administrativement les labels. Il s'agit d'un acte important vis-à-vis des clubs mais aussi des structures externes.

### Les outils

Le coût d'une licence de Dirigclub'ffta est de 56€ (dont 26 € pris en charge par la FFTA) ; reste 30€ à la charge des clubs. Des initiatives de certains départements ou ligues sont à noter par la prise en charge partielle ou totale des 30€, chaque échelon démontrant sa volonté d'adhérer au projet fédéral. Dès que la commission Labellisation saisit la demande d'une structure sur l'extranet, un onglet de la fiche club est renseigné, permettant à ce dernier d'avoir une traçabilité de son dossier jusqu'à la validation fédérale. Dès l'attribution d'un label, le club aura la possibilité d'imprimer une attestation en attente de la signalétique correspondante. Une mise en valeur des clubs labellisés sera réalisée sur le portail internet fédéral.

### Calendrier

Les **demandes** de labels par les **clubs** s'effectueront du **1er octobre au 30 novembre**, pour une attribution du Label par la F.F.T.A. en mars. Ainsi chaque structure aura tout loisir de préparer ses documents de communication avant la saison suivante (*Consulter la Fiche Technique n°1 du Guide à la structuration des Clubs « Définir un projet pour se développer »*).

